

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU EXPÉRIMENTAL COLLABORATIF SUR LA RÉHABILITATION DES

ZONES HUMIDES DANS LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Armel DAUSSE, Cellule d'Animation sur les milieux aquatiques du Finistère, Forum des Marais Atlantiques
 Corinne THOMAS, Cellule d'Animation sur les milieux aquatiques du Finistère, Conseil Général 29
 Sébastien GALLET, Département de Biologie EA 2219, Université de Bretagne Occidentale, Brest



CONTEXTE

Comment réhabiliter des zones humides et suivre leur évolution?

Depuis quelques années, les acteurs du territoire finistérien ont exprimé des questionnements importants sur les modalités de réhabilitation des zones humides et le suivi de ces opérations, notamment en lien avec le durcissement de l'application des mesures de compensation écologique ou les Plans algues vertes. Pour y répondre, un réseau de sites expérimentaux a été mis en place sur la réhabilitation de zones humides dans le Finistère.

Les objectifs sont entre autre de :

- Consolider et valider des protocoles de travaux de réhabilitation de zones humides,
- Quantifier les gains écologiques apportés par la réhabilitation, notamment en termes de quantité et qualité de la ressource en eau, de biodiversité ;
- Quantifier l'impact sur l'économie de l'exploitation agricole ;
- Trouver des indicateurs simples de suivis pouvant être proposés aux maîtres d'ouvrage ;
- Mettre en place une restitution permanente des résultats, notamment via un site internet, afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre d'acteurs.

Le réseau est coordonné par la CAMA (Cellule d'animation sur les milieux aquatiques – volet zones humides) associant le Conseil Général du Finistère et le Forum des Marais Atlantiques.

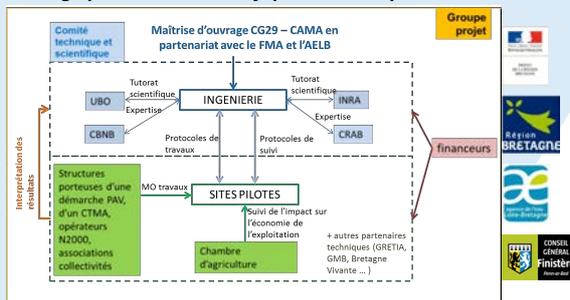
Les partenaires techniques et scientifiques mobilisés sont : l'Université Bretagne Occidentale (UBO), l'INRA de Rennes, le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB), les chambres d'agriculture (départementale, CA29 et régionale, CRAB), Bretagne Vivante - SEPNB, le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GREITA), le Groupe Mammalogique Breton (GMB).

La mise en œuvre est basée sur le suivi de sites pilotes, choisis suite à un appel à projet. Sur ces sites, les opérations de restauration ou de réhabilitation sont menées par les collectivités qui assurent leur financement et mettent en place si besoin une convention avec les agriculteurs propriétaires des parcelles concernées.

Le réseau apporte un soutien technique et scientifique pour la définition des protocoles de réhabilitation, le suivi et l'évaluation des actions.

MISE EN ŒUVRE DU RÉSEAU EXPÉRIMENTAL

Un large partenariat scientifique et technique



Un appel à projets



Diffusion d'un appel à projets auprès de structures susceptibles de porter des projets de réhabilitation de zones humides.

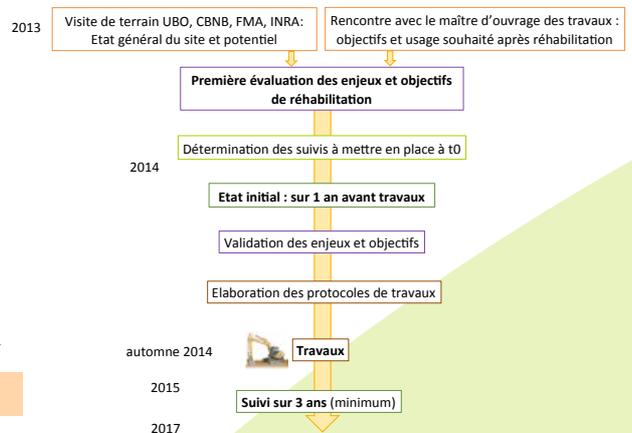
Travaux visés :

- Suppression de drainage,
- Suppression de remblai,
- Déboisement (résineux ou peupliers),
- Remise en prairie de cultures...

Un conventionnement à différents niveaux



MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

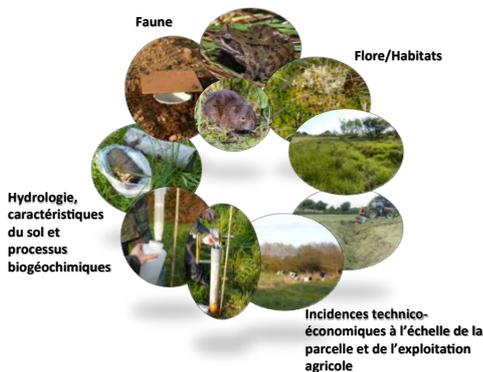


Un choix de sites expérimentaux



Boullac'h, Plouzévédé	MO: Syndicat mixte de l'Ihorn Statut: Privé (agriculteur) Etat actuel: Prairie semée drainée (drains enterrés et fossés de drainage) Objectif: Restaurer le fonctionnement hydraulique du site, améliorer la biodiversité Milieu cible: Prairie humide permanente
Roc'h Plat, Hanvec	MO: Parc Naturel Régional d'Armorique Statut: Public Etat actuel: Tourbière de pente déboisée en 2000, drainée par fossés Objectif: Restaurer le fonctionnement hydraulique et une végétation typique de tourbière de pente Milieu cible: Tourbière de pente
Coat Carriou, Saint-Evarzec	MO: Concarneau Comouaille Agglomération AMQ: Com. du Pays Fouesnantais Statut: Privé (agriculteur) Etat actuel: Prairie humide drainée par fossés Objectif: Restaurer le fonctionnement hydraulique et limiter l'extension du jonc effusif Milieu cible: Prairie humide permanente
Fontaine Margot, Brest	MO: Brest Métropole Aménagement AMQ: Brest Métropole Océane Statut: Public Etat actuel: Parcelle cultivée, fossé de drainage Objectif: Retrouver la fonctionnalité de la zone humide Milieu cible: Prairie humide mésotrophe
Corroac'h, Plomelin	MO: Conseil Général du Finistère Statut: Public Etat actuel: Ancienne pisciculture. Bassins toujours en place, remblays Objectif: Retrouver la fonctionnalité de la zone humide Milieux cibles: Prairie humide et mégaphorbiaie

MISE EN PLACE D'UN SUIVI PLURIDISCIPLINAIRE

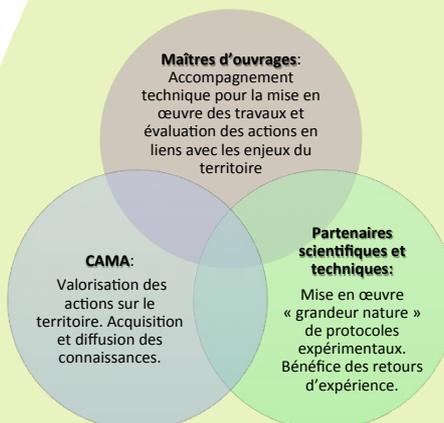


Les indicateurs de suivi ont été choisis sur la base des services ou fonctions écologiques identifiés comme objectifs de réhabilitation par les maîtres d'ouvrage et/ou les partenaires scientifiques et techniques.

Un état des lieux est réalisé sur un an avant la réalisation des travaux de réhabilitation de la zone humide. Après travaux, les sites seront suivis sur trois ans (au minimum).

Un site témoin est associé à chaque site de réhabilitation, représentant l'état de « référence », milieux ciblé par la réhabilitation. Il est suivi en parallèle durant toute la durée du projet.

Des opportunités multiples



Pour en savoir plus :
 Armel Dausse : adausse@forum-marais-atl.com ; Tél.: 02 98 46 61 25
 Corinne Thomas : corinne.thomas@cg29.fr ; Tél.: 02 98 76 21 45
 Sébastien Gallet : sebastien.gallet@univ-brest.fr ; Tél.: 02 98 01 66 88

A suivre sur : <http://zoneshumides29.fr/reseau2a.html>